

UNE SAGA FAMILIALE EN NOIR ET BLANC

En Guadeloupe, les Chomereau-Lamotte sont noirs, en Martinique, ils sont blancs. Quand les uns rencontrent les autres, il y a indéniablement un air de famille, seule la couleur diffère. Troublante généalogie...

Jean, il m'est arrivé une drôle d'aventure en voyant quelqu'un dans une imprimerie: c'était vous, mais vous étiez tout blanc. » Quand Jean Chomereau-Lamotte entend cette anecdote de la bouche d'un ami, il n'y tient plus. Lui-même est noir. Les Antillais, qui ont une infinie palette de mots pour décrire la couleur, n'emploieraient peut-être pas celui-là, mais il a en tout cas la peau sombre. Le journaliste, 74 ans aujourd'hui, se précipite à l'endroit indiqué, dans la zone industrielle de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. « Et qui je vois sortir du bureau? Moi-même en blanc! » Même taille, mêmes traits. Il a l'étrange impression de se regarder dans la glace. Son frère, Jacques Chomereau-Lamotte, né en Guadeloupe mais installé depuis 1964

à la Martinique, était depuis peu à la retraite, lorsqu'il accompagna un jour sa petite-fille Sara à l'école, à Fort-de-France. Au couvent de Cluny, l'institutrice attend les enfants à la porte. Le grand-père, ancien professeur d'espagnol, décline son identité. Claire Hervé de Sigalony, qui est blanche, lui déclare aussitôt: « Je savais que vous étiez un Chomereau-Lamotte. » « Mais comment? », s'étonne ce grand-père, car sa fille, mariée, ne porte plus son nom, ni sa petite-fille. « Parce que quand je vous ai vu, rétorque l'institutrice, j'ai cru voir mon père devant moi. »

Son père, Claude Chomereau-Lamotte, était un béké de la Martinique, grand propriétaire terrien, blanc, qui cultivait la banane et la canne. Les deux hommes avaient d'ailleurs failli faire connaissance.

Telle est la renversante histoire de la famille Chomereau-Lamotte, descendante du fils d'un capitaine des Fermes du roi (Louis XIV), arrivé sur la Grande-Terre en 1767. Une branche demeura en Guadeloupe en se métissant, tandis que l'autre émigrait à la Martinique. Elle resta blanche.

Michel Rogers, 70 ans, un ingénieur du BTP à la retraite, s'est passionné pour la généalogie. Il avait eu l'occasion de voir chez un ami blanc-pays – équivalent des békés martiniquais en Guadeloupe – la famille étaler son arbre généalogique sur la table pour mettre à jour les naissances et les décès de l'année. L'ancien ingénieur s'est intéressé à sa famille, à ascendance britannique, puis aux Chomereau-Lamotte sur lesquels il a trouvé bon nombre de documents aux archives de Basse-Terre.

DESCENDANCE MÉTISSÉE

Les Chomereau sont originaires d'Avalon, près d'Auxerre. Le fondateur de la lignée, Pierre-Savinien, est décédé en 1360. Jehan Chomereau est mort avec certitude à Joigny (Yonne) en 1688. Le premier qui se marie en Guadeloupe en 1777 avec la fille d'un chevalier, Marie-Jeanne Devarieux, et qui y meurt, en 1785, est Charles-Louis. L'un de leurs trois fils, Charles-François, né au Moule en 1778, se marie en 1805 à Vieux-Habitants avec Marie-Elizabeth Lespinard, qui lui apporte des terres considérables au Baillif. Le couple a

cinq enfants et c'est à cette génération qu'apparaît le nom Lamotte. Les parents Chomereau meurent en Martinique, à Saint-Pierre, en 1852.

L'un des enfants, Jean-Jules, né en 1815, devient propriétaire terrien à son tour et receveur des contributions à Basse-Terre, en Guadeloupe. Sa première épouse, une riche héritière nommée Rose Crocquet, le laisse veuf après quatre ans de mariage, en 1844. Leur fils, Saint-Victor, émigre en Martinique et perpétue la lignée. Jean-Jules Chomereau-Lamotte se remarie à une dame Charlotte Clémence Avril.

C'est par un frère de Jean-Jules que « l'on comprend la couleur », dit M. Rogers. Charles-François Eugène, né en Guadeloupe en 1808, ne se marie pas. Mais, le vendredi 13 juillet 1860, alors qu'il a 52 ans, un acte de notoriété est enregistré à l'état-civil de Basse-Terre. Établi deux mois auparavant devant M^r Gardenal, notaire à Pointe-à-Pitre, il reconnaît trois enfants nés d'une mère « de couleur », Marie-Lucie dite Isis. « La mention de la couleur est obligatoire. Et une fois que l'on est de couleur, à cette époque, on ne peut plus se marier avec une Blanche », souligne Michel Rogers. La descendance continue donc à se métisser et c'est ainsi que naît, en 1873, Bonaventure Henri Benoît, grand-père de Jean Chomereau-Lamotte et de ses nombreux frères et sœurs.

« Ma mère, une Caraïbe, qui était une artiste, a fait quatorze enfants », raconte celui-ci avec admiration. D'abord quatre filles, dont l'aînée, Gilberte, « était complètement blanche ». Charles Chomereau-Lamotte, leur père, ingénieur des Ponts et Chaussées, demanda à sa femme ce qu'il allait



FILIATION

Copie de l'acte de notoriété enregistré à l'état-civil de Basse-Terre, le 13 juillet 1860, dans lequel Jean-Jules Chomereau-Lamotte, célibataire, reconnaît trois enfants nés d'une mère « de couleur ».



bien pouvoir faire avec toutes ces filles. Elle donna alors naissance à quatre garçons. Puis, avec une impressionnante régularité à une fille, un garçon, une fille, un garçon, en alternance. Jean est le neuvième de la tribu. « *Le seul journaliste, c'est moi. Il y a aussi un musicien de très grand talent, Charly.* » Jean, malgré ses 74 ans, travaille toujours, pour le plaisir. Il tient la chronique sportive d'un hebdomadaire bien connu à la Guadeloupe, *Sept Magazine*. C'est lui qui a couvert – seul journaliste de presse écrite présent – les événements de mai 1967 à Pointe-à-Pitre, où plusieurs manifestants furent tués après une grève des ouvriers du bâtiment. C'est son compte rendu que les lecteurs du *Monde* purent lire dans le numéro daté du 30 mai 1967. Il travaillait alors pour l'agence Associated Press. Jacques, le numéro onze, fut principal de collège. C'est dans cette fonction qu'il faillit faire la connaissance de Claude Chomereau-Lamotte. Il avait

reçu plusieurs documents sur l'histoire de la Martinique d'une certaine Marie qui portait le même nom que lui. Il avait cherché son numéro dans l'annuaire pour la remercier et était tombé sur un homme charmant : « *Marie, mais c'est mon épouse!* »

“ UNE FOIS QUE L'ON ÉTAIT DE COULEUR, ON NE POUVAIT PLUS SE MARIER AVEC UNE BLANCHE ”

Claude Chomereau-Lamotte l'avait immédiatement tutoyé, appelé cousin, et même invité chez lui, avec cette recommandation : « *La maison est un peu compliquée à trouver, on se donnera rendez-vous devant la mairie du Robert.* » Le rendez-vous n'a jamais eu lieu, car Claude Chomereau-Lamotte est décédé moins de deux mois après

ce coup de téléphone. Jacques a raconté cette histoire à l'institutrice de sa petite-fille et fait la connaissance de Marie, la veuve de Claude. La suite comporte un épisode tragico-comique. Aux Antilles, les radios, RFO ou RCI, diffusent chaque jour des avis de décès, très écoutés. Un matin, vers 6 h 45, Jacques Chomereau-Lamotte et sa femme entendent que... Jacques Chomereau-Lamotte est mort. Il s'agissait du frère de Claude, homonyme parfait. L'annonce a causé un grand émoi à leur fils, Fabrice, professeur de mathématiques dans un collège, à qui l'on a demandé avec des mines d'enterrement, lorsqu'il est arrivé pour son premier cours à 8 heures, ce qu'il faisait là, en pareille circonstance. « *Je vous informe que c'est pire que Dallas!* », avait prévenu Jacques Chomereau-Lamotte. Il ne voulait parler que de la complexité de l'écheveau familial. Car pour le reste, ces deux branches de Chomereau-Lamotte ont gardé d'excellentes relations, se voient, se fréquentent. Même si les hasards de la vie et des migrations les ont fait naître noirs ou blancs.

BÉATRICE GURREY

MIROIR

Jean Chomereau-Lamotte, 74 ans, est tombé nez à nez avec son sosie, mais blanc de peau.